

L'abattoir Gad de Josselin contraint de demander sa mise en liquidation

STANISLAS DU GUERNY / CORRESPONDANT À RENNES | LE 10/08 À 18:12, MIS À JOUR À 18:32

L'abattoir breton emploie un millier de salariés. Intermarché reste un possible repreneur.

Le couperet est tombé. La direction de la SAS Gad va solliciter auprès du tribunal de commerce de Rennes l'arrêt du **plan de continuation** et la mise en liquidation judiciaire de l'abattoir, si possible d'ici à la fin du mois d'août. L'information, qui émane du syndicat CFDT, est officiellement confirmée par la direction de l'entreprise de transformation porcine.

Le plan de continuation de la SAS Gad n'aura pas tenu plus de sept mois. Décidé en février par les juges du tribunal de commerce de Rennes, à la suite du placement en **redressement judiciaire** de la société, il devait sauver son site d'abattage de porcs, situé à Josselin (Morbihan), quand celui de Lampaul-Guimiliau (Finistère) était définitivement fermé, laissant sans emploi 890 salariés. Au cours d'un comité central d'entreprise extraordinaire qui s'est tenu en milieu de semaine dernière, la direction générale de la SAS Gad a informé les délégués du personnel de la situation économique très tendue de l'entreprise, qui ne peut faire face aux engagements financiers du plan de continuation. D'après le communiqué de la CFDT, Gad n'a pas d'autre choix que celui de la liquidation judiciaire. Selon le syndicat, l'abattoir de porcs est confronté à une échéance de 4,5 millions d'euros, qu'il ne pourra pas honorer en octobre prochain. Inquiets, environ 200 des 1.000 salariés de Gad ont manifesté samedi à Lorient dans le cadre du Festival Interceltique.

Combien de salariés Intermarché conservera-t-il ?

Le personnel espère que les discussions entamées en juillet entre Gad et le groupement Intermarché vont aboutir rapidement afin de sauver tout ou partie des activités de l'usine de Josselin. SVA Jean Rozé, la filiale de transformation des viandes d'Intermarché, a déposé le mois dernier une offre de reprise du site de Josselin qui pourrait compléter les activités de son autre abattoir de porcs, situé en Ille-et-Vilaine, et désormais à saturation. Dominique Langlois, le directeur général de SVA Jean Rozé, a précisé aux « Echos » qu'il n'était cependant pas question que son entreprise s'inscrive dans le plan de continuation. La liquidation judiciaire de la SAS Gad pourrait avoir pour avantage de clarifier la situation, le repreneur ne s'intéressant qu'aux actifs de l'abattoir.

Des pertes de plus de 13 millions d'euros

Rien n'a encore été communiqué sur le nombre des salariés susceptibles d'être conservés par Intermarché à Josselin. Très marqué par la concurrence allemande et l'embargo sur les exportations vers la Russie, l'abattoir ne tourne plus à plein régime depuis plusieurs mois et aurait perdu plus de 13 millions d'euros depuis le début de l'exercice en cours. Actionnaire principal de la SAS Gad, le groupe coopératif Cecab (Theix, Morbihan) doit sortir au plus vite de la filière porcine s'il ne veut pas mettre en péril ses autres activités, principalement centrées sur la transformation de légumes (marque D'Aucy). Dans un contexte de crise, la concentration des outils d'abattage de porcs est désormais en ordre de marche. Outre Intermarché, les principaux opérateurs français sont la coopérative Cooperl Arc Atlantique et Kermené, une filiale du groupement E. Leclerc.